

MAIRIE DE PANAZOL - HAUTE-VIENNE

ARRÊTÉ 2017- 116 temporaire réglementant le stationnement avenues de la Libération et du Président Carnot à l'occasion de travaux sur de réseau de gaz

LE MAIRE,

- Vu le Code de la Route ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- Vu l'arrêté du 7 juin 1977 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- Vu la demande formulée par l'entreprise BONNEAU TP le 25 avril 2017, pour des travaux sur le réseau de gaz ;

Considérant qu'il convient de réglementer provisoirement, pour des raisons de sécurité, le stationnement des véhicules sur la portion des avenues de la Libération et du Président Carnot située face au débouché de la rue Aristide Briand, comprise dans l'emprise de travaux de fouille sous trottoir, **du mardi 9 mai 2017 à 13^h00 au vendredi 7 juillet 2017 à 17^h00**, en fonction de l'avancement des travaux ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Les travaux seront effectués sous circulation.

ARTICLE 2 : Le stationnement des véhicules sera interdit dans l'emprise des travaux **du mardi 9 mai 2017 à 13^h00 au vendredi 7 juillet 2017 à 17^h00**, en fonction de l'avancement du chantier.

ARTICLE 3 : La circulation des piétons sera maintenue, organisée, matérialisée et protégée.

ARTICLE 4°: L'entreprise **BONNEAU TP** est chargée d'apposer et d'entretenir la signalisation réglementaire sur le chantier en application des dispositions du code de la route et de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière - livre I – 8^{ème} partie – signalisation temporaire, sous le contrôle des gestionnaires de voirie (VC).

Monsieur le Maire de la commune de PANAZOL, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique la Haute-Vienne sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté. Ampliation du présent arrêté est adressée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), au Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU) ainsi qu'au Conseil Départemental.

Fait à PANAZOL, le 4 mai 2017

Le Maire,



Jean-Paul DURET.

Publié en Mairie le : 5.05.2017.....